

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 22

Artikel: Un mariage en Sardaigne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un mariage en Sardaigne.

Un de nos abonnés de Berne a eu l'obligeance de nous adresser les lignes suivantes, recueillies dans ses souvenirs d'Italie. Elles contiennent un tableau de mœurs excessivement curieux et peu connu, qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs.

Lorsqu'un jeune paysan sarde désire épouser une villageoise du Campidano, il cherche d'abord à obtenir le consentement de son père. — Celui-ci, après l'avoir accordé, se rend seul chez les parents de la jeune fille, et leur annonce dans un langage figuré l'alliance projetée entre les deux familles. « Vous possédez, dit-il, une génisse blanche d'une beauté parfaite ; permettez-moi de l'emmenner dans mes pâturages ; car c'est elle qui doit faire la gloire de mon troupeau et la consolation de mes vieux ans. » — On lui répond dans le même style, le dialogue devient de part et d'autre symbolique et bizarre. — On demande si la génisse pourra librement errer dans de vastes et fertiles prairies, si la litière sera fraîche et souvent renouvelée. — Quelquefois, feignant de ne pas bien saisir l'objet de la proposition, les parents de la jeune fille appellent leurs enfants, qu'ils présentent l'un après l'autre à l'étranger, en lui disant : est-ce là ce que vous demandez ? Enfin, après avoir paru chercher longtemps, ils reviennent, amenant comme par force, la jeune fille. Alors celui-ci se lève et s'écrie en frappant des mains : — Réjouissons nous, car j'ai trouvé ma génisse : voici bien celle qui fera la gloire de mon troupeau et la consolation de mes vieux ans. »

Si la demande est favorablement accueillie, on règle sur le champ les affaires d'intérêt ; on fixe même la valeur des cadeaux (*segnati*) et le jour où l'on fera échange. Lorsque ce jour est arrivé, le père du futur choisit parmi ses parents et ses amis ceux qui doivent remplir les fonctions de paranymphe (*paranymphos*), et marchant à leur tête, il les conduit en grande pompe à la maison de la future. On n'a pas manqué d'en fermer et d'en barricader toutes les portes. — Les paranymphes frappent à plusieurs reprises, attendent longtemps, puis ils tournent autour de la maison, en visitent soigneusement toutes les issues, tentent successivement de se les faire ouvrir, appellent à grands cris les habitants et témoignent autant d'impatience qu'ils avaient d'abord conservé de gravité. — Ils feignent enfin de se retirer. — Ce n'est qu'alors que les parents de la jeune fille commencent à leur répondre : « Que voulez-vous et qu'apportez-vous ? — *Ondras e virtudis* (honneur et vertu) s'écrient les paranymphes. » — A ces mots, la porte s'ouvre, le maître de la maison vient au devant d'eux, les accueille avec cordialité et les introduit dans la chambre de réception, où s'est réunie toute la famille parée de ses plus beaux atours. — C'est alors que se fait l'échange des présents entre le père de l'époux et la future ; chaque paranymphe offre également ce qu'il était chargé d'apporter, et reçoit à son tour un petit cadeau. — Bientôt un repas est servi et les parents des promis se placent à la même table. Le mariage ne suit pas toujours immédiatement cette cérémonie ; souvent on attend, pour le contracter définitivement, que les époux aient réuni ce qui leur est nécessaire pour monter leur ménage.

Tout le mobilier doit être entièrement neuf : c'est l'épouse qui le fournit. L'époux s'occupe de la maison qui doit être ou neuve, ou blanchie et nettoyée.

Quand tout est prêt, le mariage est annoncé à l'église pendant 3 dimanches consécutifs, et huit jours avant la bénédiction nuptiale on procède à l'importante et solennelle cérémonie du *suporta de sa roba* (le transport du trousseau). L'époux, au milieu d'une nombreuse calvacade que forment ses parents et ses amis, suivi d'une quantité de chariots proportionnée au nombre des objets à transporter, arrive à la maison de sa future. — Les parents lui remettent le trousseau, il le vérifie pièce à pièce, et, quand tout a été inspecté et placé sur les voitures, il donne le signal et l'on se dispose à retourner à la nouvelle habitation.

Deux joueurs de flûte ouvrent la marche et exécutent des

airs champêtres. Un groupe de jeunes garçons et de jeunes filles, parés de leurs plus beaux vêtements portent sur les épaules ou sur la tête les vases ou les meubles les plus fragiles. Celui-ci soutient avec grâce un large miroir à corniche dorée ; celui-là se plaît à faire remarquer à la foule les couleurs vives et tranchantes des tableaux des deux saints patrons, destinés à orner le lit nuptial. Immédiatement après, marchent de front un nombre égal de jeunes filles, ayant chacune sur la tête plusieurs oreillers garnis de fleurs, de feuilles de myrte et de rubans couleur de rose. La cruche de bronze ou de porcelaine, dont la mariée doit se servir pour puiser de l'eau, repose sur un bourrelet écarlate, placé sur la tête de la plus belle fille de l'endroit. Ce vase, forme antique et élégante, est décoré de rubans et rempli de fleurs naturelles. Des enfants portent ensuite divers ustensiles de ménage : en un mot, on fait étalage de tout ce qui doit meubler la nouvelle maison.

A cette avant-garde assez bruyante succède une grave et splendide calvacade, au milieu de laquelle l'époux se fait remarquer par l'éclat d'un habillement entièrement neuf et le riche équipement de son cheval. On se sert ordinairement de harnais fort riches, que les seigneurs des environs se font un plaisir de prêter. Bientôt les essieux grincent et les sons de nombreux grelots annoncent le départ des chariots, traînés par des bœufs, dont les cornes sont entourées de bandellettes et portent une orange à l'extrémité.

Sur les premiers chariots sont placés des matelas en piles carrées, bois de lit et accessoires, des pyramides de chaises, couvertes de branches de laurier et de myrte ; viennent ensuite les tables et les bancs, puis deux immenses commodes, pleines de linges et de vêtements. — Deux chariots renferment la batterie de cuisine et plusieurs ustensiles, au nombre desquels on remarque une ample provision de fuseaux et de quenouilles, garnies de touffes de lin.

Trois ou quatre chariots, chargés de blé forment les premières provisions du nouveau ménage ; le dernier porte la *moule* et tout ce qu'exige en Sardaigne la fabrication du pain. Enfin le patient *molentu*, attaché par une longue corde à la *moule* qu'il doit bientôt faire mouvoir, ferme la marche d'une manière assez plaisante : la queue et les oreilles ornés de myrte et de rubans, ce pacifique animal attire sur lui les derniers regards d'une multitude, fatiguée du long spectacle qu'elle vient de contempler ; l'hilarité qu'il excite fait une agréable diversion à la pompe sérieuse qui l'a précédée.

Le cortège est ordinairement suivi de près par trois ou quatre chariots, dans lesquels se trouvent plusieurs jeunes filles, amies ou parentes de la future. Elles sont chargées de meubler la maison et de mettre en ordre le trousseau ; leur costume en ce jour de fête est très gracieux et extrêmement brillant. Lorsque tout le monde est arrivé, on procède au déchargement des chariots. L'époux donne l'exemple en chargeant le premier sur ses épaules un des matelas du lit nuptial ; mais les jeunes gens lui barrent le chemin de la chambre, et bien souvent jettent sur lui tous les autres matelas et l'en accablent, pour faire allusion sans doute au fardeau qu'il va s'imposer. Les amies de l'épouse rangent les meubles avec le plus grand soin et garnissent chaque pilier de fleurs, qu'on laisse sécher et tomber d'elles-mêmes.

Enfin arrive le jour du mariage ; il est célébré à la paroisse de la fiancée. L'époux accompagné d'un ecclésiastique de son village, de ses plus proches parents et des paranymphes, se rend en grand cortège à la maison de sa future. — Dès que les gens de la noce (*mugliacheri*) paraissent sur le seuil de la porte, la jeune fille se présente aux genoux de sa mère, pour lui demander sa bénédiction. — Celle-ci la bénit, la console et la confie au prêtre de l'autre village, tandis que l'époux est remis à celui de la mariée. Les deux troupes séparées s'acheminent vers l'église, au son des doubles flûtes, au bruit du carillon et de la mousqueterie. — En Corse on continue à tirer des coups de fusils dans la maison et pendant le repas de noces, surtout lorsqu'on porte des santés ; on va souvent jusqu'à tirer des coups de pistolet sous la table.

On se réunit pour le repas chez les parents de la femme : c'est là que les nouveaux mariés, assis l'un à côté de l'autre

doivent manger un potage dans la même écuelle et avec la même cuillère.

Bientôt à un signal donné, on arrache l'épouse des bras de ses parents, pour l'asseoir sur un cheval richement harnaché, qui doit la porter à sa nouvelle demeure. Les joueurs de flûtes précèdent la mariée de quelques pas. — Celle-ci, dont on tient le cheval par la bride, occupe la place d'honneur, à droite de l'époux. Les parents et amis forment une longue file, deux à deux : les femmes à droite et derrière la mariée, et les hommes à gauche.

Si le mariage a lieu dans une saison où l'on redoute les rayons du soleil, les femmes ajoutent à leur riche costume un chapeau de feutre rond, qu'elles ornent de plumes, de galons, de rubans et de fleurs.

Aussitôt que le son des flûtes et les cris de joie de la foule annoncent l'approche du cortège, la belle-mère de l'épouse, ou sa plus proche parente s'apprête à la recevoir, tenant à la main un verre d'eau et un plat contenant du blé, du sel et des dragées. Elle s'avance jusqu'à l'entrée de la cour et, dès qu'elle aperçoit les nouveaux mariés, elle répand l'eau et leur jette une poignée du contenu de son plat : c'est ce qu'on appelle distribuer la grazia.

L'épouse est alors conduite sous le vestibule, près d'une table couverte d'un riche tapis et d'un tabouret, servant de marchepied.

C'est là que, selon l'usage, l'épouse doit descendre de cheval ; transportée sous le péristyle, elle baise la main de ses nouveaux parents, signe de respect et de soumission, et elle est ensuite introduite dans la *chambre nuptiale*. Dans quelques cantons de l'île, ce n'est qu'en ce moment que la belle-mère lui jette la grazia. La grazia rappelle les noix que les Romains jetaient en pareille occasion. Le verre d'eau est un reste du rite hébreu.

Pendant le festin les deux époux mangent de nouveau dans le même plat et avec la même cuillère. Un bal termine la fête.

L'avocat et lo gratta-papâi.

On avocat avâi fauta d'on gratta-papâi po fêrè sè z'écretourés. Mè peinsò que l'étâi po qu'on pouéssè liairè cein que volliâvè notâ, kâ on n'étâi pas fòtu dè pî épelâ cein que l'avâi marquâ quand l'avâi tenu 'na plionma. C'est tot coumeint lè mâidzo et lè menistrès quand l'écrison : on derâi petout q'n'a dze-nelhie a fourrà lè grappiès dein on potet pliein d'eintse et que l'a grevattâ su lo papâi. Ne sé pas porquî font dinsè ; on pâo portant pas derè que séyon trâo bête po appreindrè à écrièrè, âo mein ne crayo pas. Lo valet âo conseillè écriçâi coumeint on notéro quand l'allâvè à l'écoula ; mâ du que l'est pé ell'académi l'a tot déperdu et brottè coumeint lè z'autro. Y'ein a que diont que l'est po bragâ que l'écrison mau espret. Ma fâi ne sé pas quinna braga lâi a quie, kâ que ia-te dè pe bio què de vairè onna balla écretoura batarda, surtot quand ia dè la grossa, dè la médiôcra et de la finna.

Don po ein reveni à noutre n'avocat, l'avâi fé mettrè su lè papâi que l'avâi fauta d'on comi et que faillâi fourni dâi certificats coumeint quiet on irè 'na brava dzein. S'ein preseintâ on part qu'étiont ti bin recoumandâ què ion qu'étâi on galé lulu et que *bottâvè* bin l'avocat. L'avâi l'air dégourdi et n'étâi pas se lordiau què lè z'autro. Quand l'avocat lâi démandâ porquî n'avâi min dè papâi, l'autro lâi fe : Ma fâi, ne savé diéro à quoui ein démandâ qu'â vo, kâ nion n'arâi volliu m'ein bailli et y'é peinsâ

que por vo n'ein avé pas fauta, kâ vo dussè bin mè cognâitèrè ?

— Nefâ, m'n'ami, vu étrè peindu se sé quoui vo z'êtès ?

— Oh quecha ! vo rappelâ-vo pas ia quatre ans, qu'on avâi robâ tsi lo syndico dè X., qu'on m'aq-chenâvè et que l'est vo que m'âi défeindu âo tribunat, et quand bin vo lâo z'ai prâo de qu'été on brâvo soudzet, m'ont tot parâi fé incoffrâ po quatre ans. Ora su frou et quand y'é liaisu voutra plieace, mè su peinsâ : vouaique m'n'affèrè ! cé monsu mè cognâi et l'est petètrè lo solet que ne mè tignè pas po on larro, et po on certificat n'ein n'é pas fauta por li. Ora se pu avâi la plieace, sari b'n'ézo et cein m'âodrà adrà bin. Mè recoumando.

Ma fâi quand l'avocat oie çosse, regrignâ lo nâ et lâi dit : Su bin fatsi, mâ n'é pas occasion dè vo po stu coup.

L'autro que savâi que nion n'avâi onco la plieace vollie réssî on pou, mâ l'avocat lâi fe ein lâi âovresseint la porta : Vaidè-vo m'n'ami, quand y'é on pindzon à déplioumâ y'âmo mi rondzi lè z'ou à m'n'éze què dè m'esposâ à n'avâi que la miolla.

Les généraux russes.

Le grand duc Nicolas est frère du czar. Il a 46 ans. Sa vie a été tout entière remplie par l'étude des choses militaires. Joignant l'expérimentation et la pratique aux travaux de cabinet, il est devenu tout à la fois un soldat, un général et un administrateur. La Russie lui doit en grande partie sa réorganisation militaire. Il n'est donc pas surprenant que le czar lui ait confié le commandement en chef de l'armée du Sud ; la connaissance particulière qu'a le grand-duc des troupes qui composent cette armée et des territoires qu'elle doit occuper lui faisait un titre indiscutable pour obtenir la direction des opérations militaires sur le Danube.

Le lieutenant-général Fornim a été longtemps chef d'état-major de l'armée des Cosaques du Don. En 1870, il fut nommé feldhetman des régiments cosaques du district militaire de Varsovie. Il a actuellement à l'armée du Sud, comme attaman des Cosaques, le commandement des troupes irrégulières de cette armée, composée de treize régiments.

Le baron Krudner, Nicolas Paulovitch, est un Allemand, originaire des provinces Baltiques. Il commande en chef le 9^e corps de l'armée du Sud. Dernièrement il a commandé à Vilna la 28^e division d'infanterie. Né à Riga, il est de la même famille que la fameuse illuminée Julienne Krudner, l'égérie d'Alexandre I^{er}.

Fedor Fedorovitch Radezki est un vieux général d'infanterie. Malgré la ressemblance des noms, il n'est parent à aucun titre du célèbre maréchal au-